

Passifs, avancements de l'objet indirect et formes verbales périphrastiques dans le dialecte d'Altamura (Pouilles) *

Nunzio La Fauci et Michele Loporcaro

Trois caractéristiques de la morphosyntaxe du dialecte d'Altamura font l'objet de cet article: l'existence d'un passif dont le sujet final est un objet indirect initial; la possibilité qu'un objet indirect soit manifesté par un clitique accusatif; la présence de périphrases verbales actives et passives, singulières quant à la distribution des auxiliaires et à l'accord du participe passé.

Dans le cadre de la Grammaire Relationnelle, les phénomènes en question sont décrits de façon compacte et, à l'aide de la formulation de trois règles (sur les avancements de l'objet indirect, sur la distribution des auxiliaires perfectifs, sur l'accord du participe passé), ils reçoivent une interprétation qui les intègre dans la perspective diachronique du développement de la morphosyntaxe romane.

1. Introduction.

La syntaxe du passif dans le dialecte d'Altamura (*altamurano*, désormais *altam.*)¹ présente des caractéristiques dignes d'un certain intérêt.

En effet, à côté du passif ordinaire, c.-à-d. d'un passif dont le sujet final est l'objet direct d'une structure propositionnelle initialement transitive, comme dans l'exemple²

* La rédaction des §§ 2.1.1.1, 2.2., 2.4., 3.2., 5.1. et 5.1.1.1, est à attribuer à Nunzio La Fauci, celle des §§ 1., 2.1., 2.3., 3.1., 4., 5.2. et 6 à Michele Loporcaro.

¹ Altamura est une ville de la province de Bari aux confins des Pouilles et de la Lucanie. Son dialecte, qui compte à présent environ 50.000 locuteurs, entre dans le groupe des dialectes italiens centro-méridionaux. On renvoie à Loporcaro (1988a) pour une description des caractéristiques phonologiques, morphologiques et lexicales de l'*altam.*, en précisant que dans cet article on n'examinera que les traits morphosyntaxiques pertinents par rapport à notre thème. On précise en outre que le dialecte que l'on examine ici est celui des locuteurs nés avant 1940.

² Les transcriptions des exemples *altam.* suivent les critères établis dans Loporcaro (1988a: 6 svv.). Elles ne contiennent pas l'indication graphique de l'accent tonique: cela ne crée pas de causes d'ambiguïté, dès lors que l'*altam.* accentue régulièrement la dernière voyelle non centrale (i.e. différente de /ə/).

En ce qui concerne les gloses françaises, la première transpose mot à mot la proposition *altam.* afin de rendre compte de sa structure; si elle est présente, la deuxième est une traduction

- (1) ġġuwanna jevə/vəna čəpuddətə da la puləddzi
Jean a/vient malmené par la police
(“Jean est malmené par la police”)

l'altam. possède des structures apparemment passives dans lesquelles le sujet final est un objet indirect initial, en l'absence aussi bien qu'en la présence d'un objet direct initial:

- (2) a. i karabbənərə tələfunəšən a ġġuwann
Les gendarmes téléphonent à Jean
b. ġġuwanna jevə/vəna tələfunətə de: karabbənərr
Jean a/vient téléphoné par-les gendarmes
- (3) a. i karabbənərə skrīvənə do lettərə a ġġuwann
Les gendarmes écrivent deux lettres à Jean
b. ġġuwanna jevə/vəna skrīvətə do lettərə de: karabbənərr
Jean a/vient écrit deux lettres par-les gendarmes

Dans les exemples (2) et (3) [ġġuwann] est un objet indirect initial (et final dans (2) a. et (3) a.), ce qui peut être montré aisément à l'aide du test des clitiqes:³

- (4) (a) ġġuwann) marri nəġə tələfunəš
(A. Jean) Marie lui téléphona
- (5) (a) ġġuwann) marri nəġə skrīvə na lettərə
(A. Jean) Marie lui écrit une lettre

et il est le sujet final de (2) b. et (3) b., comme le démontre le fait qu'il est le seul élément nominal des propositions en question avec lequel il est possible d'accorder les verbes:⁴

- (6) *ġġuwann ɔnə/vənənə tələfunətə de: karabbənərr
Jean ont/viennent téléphoné par-les gendarmes
- (7) *ġġuwann ɔnə/vənənə skrīvətə do lettərə de: karabbənərr
Jean ont/viennent écrit deux lettres par-les gendarmes

Le présent travail a pour but de montrer que les structures de ces propositions illustrent deux avancements différents: en particulier, que (3)

et met en corrélation l'exemple altam. avec une phrase française, qui n'est pas nécessairement structurellement comparable.

Dans l'exemple altam. qui suit, НАВЕРЕ est un auxiliaire du passif (il s'agit d'un trait singulier de la syntaxe altam. sur lequel v. §§ 2.2. et 5.2.).

³ Les clitiqes /nəġə/ (< *HINĖE) et /li/ (< ILLI) sont les clitiqes datifs de la troisième personne: les deux formes alternent librement et s'opposent aux clitiqes accusatifs /lu/ (msg) et /la/ (fsg) (v. infra).

⁴ L'accord des formes verbales finies en altam. obéit, tout comme en italien, à une règle faisant référence à la notion de r-final, intégrée par la condition *brother-in-law* (cf. Perlmutter 1983b), ce qui est montré par le contraste entre l'acceptable [ɔnə m'ɔrtə do jəddiŋ] (littéralement: Ont mortes deux poules) et l'inacceptable *[e m'ɔrtə/mwərtə do jəddiŋ] (littér.: Est mortes/mort deux poules) = “Il est mort deux poules” (et cette dernière glose illustre, par contraste, le cas d'une langue, comme le français, où l'accord des formes verbales finies se fait exclusivement avec les sujets finaux, même si ces sujets sont des *dummies*).

b. présente le cas d'un nominal qui avance directement de la relation grammaticale (désormais, RG) d'objet indirect (désormais, 3) à la RG de sujet (désormais, 1) et que (2) b. illustre le cas d'un nominal qui avance de la RG 3 à la RG d'objet direct (désormais, 2) et, dans un niveau suivant, de celle-ci à la RG 1.

En d'autres termes, on proposera l'idée que la structure propositionnelle de (2) b. contient au moins un niveau où [ġġuwann] a couvert la RG 2 (outre que la RG 3, initiale, et la RG 1, finale), tandis que dans la structure de (3) b. [ġġuwann] n'a jamais couvert la RG 2 et qu'il est simplement le 3 initial et le 1 final.

La différence en question est recouverte par un certain nombre de propriétés syntaxiques de l'altam., auxquelles seront consacrées les sections 2 et 3.

A la lumière des analyses que l'on attribuera à ces propriétés, la section 4 caractérisera les structures propositionnelles des exemples (2) b. et (3) b.

La section 5 comparera la structure de (3) b. à celle des propositions italiennes apparemment parallèles et, dans le cadre d'une hypothèse sur le développement des formes verbales périphrastiques romanes, elle déterminera finalement les raisons de la naissance en altam. de l'avancement 3 → 1.

Le cadre théorique dans lequel ces pages s'inscrivent est celui de la Grammaire Relationnelle, tel qu'il a été proposé et développé dans les travaux récents de D. Perlmutter et de P. Postal.⁵

2.1. *Auxiliaires du passé composé*. En combinaison avec la *Final 1 Law* (cf. Perlmutter et Postal 1983b), qui impose la présence d'un sujet dans le niveau final de toute proposition, l'Hypothèse Inaccusative (HI; cf. Perlmutter 1978) a permis de voir sous un jour nouveau le problème du choix des auxiliaires perfectifs des langues romanes (et de l'italien en particulier: cf. Perlmutter 1980, La Fauci 1984d, La Fauci 1986, Rosen 1987).

L'HI partage la classe des structures propositionnelles initialement

⁵ A l'intérieur de ce cadre, on accepte la proposition récemment avancée par Davies et Rosen (1988) sur la nature monopropositionnelle et multiprédicative des constructions-Union. Sous cette optique, à côté du prédicat (P) initial, qui, sur la base de sa valence, assigne aux nominaux contenus dans le niveau initial une RG P-initiale et le rôle thématique correspondant (= les *initialise*: cf. Dubinsky 1985), une *Union* contient du moins un autre P (dit P-*Union*), intervenant dans un niveau non initial, dit *niveau-Union*, et provoquant le chômage du P précédent, conformément à la *Stratal Uniqueness Law* et à la *Motivated Chômeage Law*. Dans une proposition-Union, le niveau ou l'ensemble de niveaux où chaque élément couvre la RG P est son *secteur-P*, et chaque niveau-Union (qui est un niveau P-initiale) hérite les nominaux qui couvrent une RG dans le niveau P-final précédent. En conformité avec leur valence, dans le niveau-Union, les P-Union initialisent de nouveaux nominaux, assignent à un nominal hérité une nouvelle RG ou bien héritent la configuration du niveau final du secteur-P précédent sans aucune modification. Auxiliaires, verbes causatifs, modaux sont en général des P-Union (v. infra et pour une présentation plus détaillée cf. aussi Rosen 1987 et La Fauci 1987).

intransitives⁶ en deux sous-classes, en corrélation avec la présence/absence d'une des RG-termes nucléaires (niveau inergatif: 1 présent, 2 absent; niveau inaccusatif: 1 absent, 2 présent).

Sous cette optique, la distribution des auxiliaires perfectifs HABERE et ESSE en italien devient syntaxiquement cohérente et se rapproche, dans une perspective empirique aussi bien que théorique, d'un certain nombre de faits syntaxiques précédemment non reliés: la syntaxe du *ne* partitif, la syntaxe des constructions participiales absolues, le passif impersonnel, la syntaxe des constructions causatives etc.

Même dans le cas de l'altam, on dispose de preuves empiriques en faveur de l'HI.

La syntaxe du /nə/ partitif, par exemple, tout comme celle du *ne* italien (cf. Perlmutter 1983b), impose que le nominal "source" du /nə/ soit un 2 dans la proposition, ce qui est illustré par les propositions transitives suivantes:⁷

- (8) a. ġġuwann a ppeġġjēta tanda škaffərə
Jean a pris beaucoup-de gifles
b. ġġuwanna n a ppeġġjēt asse!
Jean en a pris beaucoup
c. tanda waḡnun onnə ppeġġjēta tanda škaffərə
Plusieurs garçons ont pris beaucoup-de gifles
d. *asse n onnə ppeġġjēta tanda škaffərə
Plusieurs en ont pris beaucoup-de gifles

Parmi les structures intransitives qui suivent, cela permet de distinguer la structure initialement inergative (9) de la structure initialement inaccusative (10), i.e., de la structure où le seul nominal avec RG-terme nucléaire initiale est un nominal avec RG 2:

- (9) a. tre kkrəstiejn onnə rušətejt
Trois personnes ont grogné

b. _____

:	:	:
I	:	P

I	P	CHO
tre kkrəstiejn onnə rušətejt		

⁶ Au sujet des notions de transitivité et d'intransitivité Perlmutter et Postal (1984: 95) proposent la batterie de définitions suivante:

- (i) a. A stratum is *transitive* if and only if it contains a 1-arc and a 2-arc;
b. A stratum is *intransitive* if and only if it is not transitive;
c. A stratum is *subjective* if and only if it contains a 1-arc;
d. A stratum is *objective* if and only if it contains a 2-arc;
e. A stratum is *inergative* if and only if it is subjective and intransitive;
f. A stratum is *inaccusative* if and only if it is objective and intransitive.

⁷ /tanda/ et /asse/ ont en altam, une distribution complémentaire: le premier est un quantifieur adjectival, le deuxième un quantifieur pronominal: de ce fait, il n'y a pas de parallélisme parfait entre (8) a. - (8) c. et (8) b. - (8) d.

- c. *n onnə rušətejtə trə!
En ont grogné trois
- (10) a. do jaddijn onnə m^wort
Deux poules ont mortes

b. _____

:	:	:
2	:	P
I	:	P

I	P	CHO
do jaddijn onnə m ^w ort		

- c. n onnə m^wortə dou
En ont mortes deux

Dans une perspective qui unifie dans une classe compacte toutes les structures contenant un nominal avec RG 2 et 1 (dans deux niveaux différents aussi bien que dans le même niveau), on verra que cette distinction permet de formuler une règle concernant le choix du système des auxiliaires du passé composé de l'altam.

2.1.1. L'altam, possède un passé composé actif du type roman commun SUM/HABEO + participe passé, mais la distribution des auxiliaires diffère de façon remarquable de celle de l'italien et, pour autant que nous sachions, de toute autre variété romane.

Pour la première et la deuxième personne du singulier et du pluriel, les deux auxiliaires alternent librement, indépendamment de la nature relationnelle des propositions concernées ((11) a.: structure transitive; (11) b.: structure inergative; (11) c.: structure initialement inaccusative):

- (11) a. so vvištə/əggjə vištə nu kwəjn
Suis vu/ai vu un chien
("J'ai vu un chien")
b. so kkamənejt/əggjə kkamənejt
Suis marché/ai marché
("J'ai marché")
c. so kkadutə/əggjə kadutə ndərr
Suis tombé/ai tombé par terre
("Je suis tombé par terre")

Une situation identique se présente dans le cas des propositions ayant un prédicat avec une morphologie de réfléchi, indépendamment de la nature relationnelle des structures concernées ((12) a.: structure réfléchie; (12) b.: structure initialement inaccusative à avancement *retroberent*: cf. Rosen 1982; (12) c.: structure antipassive),⁸ qui contiennent toutes un nominal avec RG

⁸ Pour la nature antipassive de la structure propositionnelle romane illustrée par l'exemple altam. (12) c. cf. La Fauci (1984d).

1 et 2 dans le même niveau (configuration relationnelle dite *Multiattachement*, cf. Rosen 1981):

- (12) a. mə so llavejt/m aggjə lavejt
 Me suis lavé/m' ai lavé
 ("Je me suis lavé")
 b. mə so ppendit/m aggjə pəndit
 Me suis repenti/m' ai repenti
 ("Je me suis repenti")
 c. mə so mmanğətə/m aggjə manğətə na fəkatts
 Me suis mangé/m' ai mangé une fougasse
 ("Je me suis mangé une fougasse")

Par conséquent, la morphologie verbale de l'altam. ne manifeste pas dans ces contextes l'opposition syntaxique entre les propositions dont le sujet final a couvert dans un niveau quelconque la RG 2 et celles où le sujet final n'est jamais un objet direct.

Mais cela ne signifie pas que le système des auxiliaires altam. ne soit pas sensible à cette opposition: en effet, une différence émerge à la 3^{ème} personne.

Dans les propositions transitives et inergatives, les deux auxiliaires sont interchangeable à la 3^{ème} personne du singulier, mais à la 3^{ème} du pluriel seulement HABERE est admis. En revanche, les propositions initialement inaccusatives et celles qui présentent une morphologie verbale réfléchie ont les deux auxiliaires à la 3^{ème} du pluriel, mais seulement ESSE au singulier:

- (13) a. ġġuwann a/e vristə nu kwejn
 Jean a/est vu un chien
 b. krdd ɔnnə/*so vristə nu kwejn
 Ils ont/sont vu un chien
 (14) a. ġġuwann a/e pparlet assɛ
 Jean a/est parlé beaucoup
 b. krdd ɔnnə/*so parlet assɛ
 Ils ont/sont parlé beaucoup
 (15) a. ġġuwann e/*a mmwertə stəmatijn
 Jean est/a mort ce-matin
 b. krdd so mmwertə/ɔnnə mwertə stəmatijn
 Ils sont morts/ont morts ce-matin
 (16) a. u nutə s e/*a sself
 Le nœud s'est/a défat
 b. i nutə sə sɔ/s ɔnnə ssəlt
 Les nœuds se sont/s'ont défaits

Une conclusion est alors possible. Bien que la distribution des auxiliaires en altam. diffère de façon remarquable de la distribution des auxiliaires en italien, elle obéit à la même organisation syntaxique et finit par manifester, à l'aide de moyens morphosyntaxiques différents, la même opposition de base: c.-à-d. l'opposition entre les propositions où le sujet

final a couvert dans un niveau quelconque de la structure la RG 2 et celles où le sujet ne couvre jamais la RG 2.

Le système des auxiliaires du passé composé de l'altam. est résumé dans cette table (H = HABERE; E = ESSE):

(17)	Is	IIs	IIIs	Ip	IIP	IIIP
a.	H/E	H/E	H/E	H/E	H/E	H
b.	H/E	H/E	E	H/E	H/E	H/E

et la règle est la suivante:

(18) Règle sur les auxiliaires du passé composé en altam.

Soit *p* un participe passé d'un passé composé contenu dans la proposition *b* et soit *a* un nominal de *b*.

L'attribution de l'auxiliaire à *p* est conforme au schéma (17) b. si et seulement si *a* a les RG 1 et 2 dans *b*.

Autrement, l'attribution de l'auxiliaire est conforme au schéma (17) a.⁹

⁹ L'altam. diffère à cet égard des variétés romanes où la morphologie verbale périphrastique a totalement perdu la possibilité de coder l'opposition syntaxique en question, qui est substantiellement l'opposition entre voix active et voix moyenne (cf. La Fauci 1986 et La Fauci 1988): c'est le cas de l'espagnol, du portugais, du catalan de Barcelone et, parmi les dialectes de l'extrême Sud de l'Italie, du sicilien (sur lequel cf. La Fauci 1984c).

A remarquer d'ailleurs qu'en altam. la manifestation morphologique de l'opposition actif/moyen ne concerne que le passé composé et que les auxiliaires alternent librement dans le cas du plus-que-parfait de l'indicatif (cf. Loporcaro 1988a: § 232) et, dans le cas du plus-que-parfait du subjonctif, signalent l'opposition sémantico-pragmatique entre une valeur épistémique et une valeur optative dans le passé (cf. Loporcaro 1988a: § 234).

Quant aux dialectes centro-méridionaux, ils présentent une situation qui, non encore connue dans tous ses détails, semble être très variée. Il n'est pas rare de rencontrer des systèmes morphologiques qui ne manifestent pas l'opposition, et cela sous des formes superficielles différentes: Giammarco (1973) et Tuttle (1986) décrivent une situation pareille pour des dialectes situés entre les Abruzzes et le Latium méridional (où le choix de l'auxiliaire n'est déterminé que par la personne du verbe).

Dans les Pouilles, les dialectes de Tarente et de Barietta (Bari) n'emploient qu'HABERE en tant qu'auxiliaire perfectif (cf. Greco 1973-74; Loporcaro 1988a: § 231); le dialecte de Giovinazzo (Bari) a un seul paradigme de conjugaison: ESSE aux deux premières personnes du singulier, HABERE dans le reste de la flexion (enquête personnelle, M. L.). Mais dans cette région, même si sous des formes différentes, un certain nombre de parlers (cf. Loporcaro 1988a: ib.) ont gardé la possibilité de manifester au passé composé l'opposition syntaxique en question.

Par ailleurs, pour les dialectes du Salento, F. Fanciullo nous signale la distribution suivante: à la première et à la deuxième personne sg. et pl. le seul auxiliaire possible est HABERE ((11) a. = *aggju vistu nnu kanɛ/*su bbistu nnu kanɛ*; (11) b. = *aggju kaminatu/*su kaminatu*; (11) c. = *aggju katutu/*su katutu*; (12) a. = *m aggju lavatu/*me su lavatu*; (12) b. = *m aggju pentitu/*me su ppenitu*); à la troisième personne, dans le cas des propositions transitives et inergatives, on trouve ESSE au singulier ((13) a. = *lu ġġovanni ɛ bbistu nnu kanɛ*?/lu ġġovanni a bbistu nnu kanɛ; (14) a. = *lu ġġovanni ɛ pparlatu mutu*?/lu ġġovanni a pparlatu mutu) et HABERE au pluriel ((13) b. = *kwiiddi annu vistu nnu kanɛ*; (14) b. = *kwiiddi annu parlatu mutu*); dans le cas des propositions initialement inaccusatives et des réfléchies, les deux auxiliaires sont possibles au singulier aussi bien qu'au pluriel ((15) a. = *lu ġġovanni ɛ la nmuertu štamatina*; (15) b. = *kwiiddi sija/annu muerti štamatina*; (16) a. = *lu nnutu s ɛ la ssvetu*; (16) b. = *le nnutu se suls annu svete*).

2.2. *Auxiliaires du passif*. L'altam. possède trois auxiliaires du passif, HABERE, ESSE et VENIRE. Leur distribution est conforme au schéma suivant (H = HABERE; E = ESSE; V = VENIRE):¹⁰

(19)	Prés.	Impf.	P. sim.	P. comp.	P.-q.-parf.
H	+	+	+	+	-
E	-	-	+	+	+
V	+	+	+	-	-

Dans l'hypothèse où (21) et (22) sont des passifs, les propositions qui suivent illustrent la variation libre des auxiliaires dans le cas du passé simple:

(20) *gǔwanna fo/avi/venna čaketa do: jatt*
Jean fut/eut/vint aveuglé par-le chat

(21) *gǔwanna fo/avi/venna parleta da fraŋgisk*
Jean fut/eut/vint parlé par F.

(22) *gǔwanna fo/avi/venna spettseta la jamma do: muɥl*
Jean fut/eut/vint cassé la jambe par-le mulet

Dans la même hypothèse et à la lumière de (20)-(22), on doit conclure que le système des auxiliaires tel qu'il est décrit dans la table (19) est propre à toute proposition passive, qu'elle contienne un sujet final ex-2 (cf. (20)) ou bien ex-3 (cf. (21)-(22)).

Cela implique que, si (20)-(22) illustrent au contraire des configurations relationnelles différentes, le système des auxiliaires n'est pas sensible à ces différences et qu'il n'est pas une propriété utilisable pour les faire émerger.

2.3. *Avancement 3* → 2. Observons les exemples qui suivent:

(23) a. *gǔwanna talafunəš/parl/rit a ffrangisk*
Jean téléphone/parle/sourit à François

¹⁰ Tout comme en italien (cf. Ambrosini 1982: 31), VENIRE n'est employé en tant qu'auxiliaire que dans ses formes simples. En revanche, ESSE, à l'exception du passé simple, n'apparaît dans cette fonction que sous ses formes composées.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que le présent et l'imparfait d'ESSE entrent dans la conjugaison active en tant qu'auxiliaires du passé composé et du plus-que-parfait: l'absence en altam. d'un passé antérieur exclut l'emploi du passé simple d'ESSE de cette conjugaison. Ainsi une identité formelle entre périphrases actives et passives a été évitée.

Encore, dans le cas des périphrases HABERE + PP, le passé composé actif se distingue du présent passif, puisque les formes d'HABERE du premier appartiennent à la série atone, celles du deuxième à la série tonique (cf. Loporcaro 1988a: § 217). Mais l'imparfait d'HABERE ne possède qu'une seule série de formes: par conséquent il y a identité formelle entre le plus-que-parfait actif et l'imparfait passif: [avajmo čakej] signifie "nous avions aveuglé" aussi bien que "nous étions aveuglés" et son interprétation ne dépend que des indications contextuelles.

À l'intérieur du cadre qui sera développé dans la suite de cet article, la nature syntaxique de l'opposition entre série atone et série tonique de l'auxiliaire HABERE peut trouver une intéressante explication diachronique (v. n. 23).

L'emploi d'HABERE en tant qu'auxiliaire du passif a aussi des contraintes syntaxiques qui ne sont pas importantes pour notre argumentation (cf. la description du passif altam. de Loporcaro 1988a).

- b. **gǔwanna talafunəš/parla/ritə fraŋgisk*
Jean téléphone/parle/sourit François
c. *gǔwanna ŋə talafunəš/parl/rit*
Jean lui téléphone/parle/sourit
d. *gǔwanna lu talafunəš/pwarl/rit*
Jean le téléphone/parle/sourit

(23) a.-d. montrent qu'en altam. (comme, d'ailleurs, dans d'autres dialectes italiens: cf. Rohlfs 1966-69: § 633) l'avancement à la RG 2 d'un nominal objet indirect d'un niveau inergatif est possible s'il est une matrice abstraite de traits morphologiques, manifestée par un clitique, mais impossible si le nominal en question est lexicalement réalisé.

On pourrait avancer l'hypothèse que la double possibilité de cliticisation illustrée par (23) c.-d. n'est pas l'effet d'un phénomène syntaxique d'avancement et que l'altam. une série clitique qui neutralise en surface l'opposition objet indirect/objet direct, qui fait alterner librement clittiques datifs et accusatifs et qui ne tient pas compte de la RG d'objet possédée par la matrice abstraite. Mais cette hypothèse est infirmée par le fait que les paradigmes pronominaux (parfaitement parallèles à ceux de l'italien, et des langues romanes en général)¹¹ ont des emplois syntaxiquement très bien déterminés.

Premièrement, une matrice abstraite de traits possédant la RG 2 ne peut jamais être exprimée par un clitique datif:

- (24) a. *gǔwanna lu/*ŋə wai/speng/dəšəto*
Jean le/lui voit/pousse/réveille
b. *gǔwanna la/*ŋə wai/speng/dəšəto*
Jean la/lui voit/pousse/réveille

Deuxièmement, et ceci est crucial, si la matrice abstraite de traits avec RG 3 fait partie d'un niveau initial inaccusatif, elle ne peut être réalisée que par un clitique datif:¹²

- (25) i *kapiddə ŋə/*lu kadern*
Les cheveux lui/le tombèrent

¹¹ Dans le cadre de la Grammaire Relationnelle, les clittiques complémentis des langues romanes ne sont pas des nominaux: ils sont la manifestation dans la morphologie verbale de matrices abstraites de traits de personne, de nombre et (dans certains cas) de genre: ces matrices, en tant que nominaux, ont une RG initiale et peuvent subir des revalorisations relationnelles (i.e. changer de RG), mais, contrairement aux nominaux lexicalement réalisés, elles n'ont pas de RG final. Une fois atteinte dans la structure leur RG définitive, elles sont "absorbées" sous forme de clittiques par la morphologie verbale.

Les clittiques datifs et accusatifs altam. (parallèlement à ceux de l'italien: cf. Rohlfs 1966-69: §§ 454 svv.) de la première et de la deuxième personne du singulier et du pluriel sont formellement identiques (ma ta na ve/), ce qui n'est pas le cas des clittiques de la troisième personne: /lu la lu/ acc. sg. m., f., pl. (m. et f.); /ŋə/ ou /li/ dat. sg. et pl.

¹² L'acceptabilité de [mə no kaderna asse] prouve la nature inaccusative du niveau initial de (25) (cf. § 2.1.1.).

Le fait que des objets indirects initiaux soient manifestés par des clitics accusatifs (23 d.) est donc l'effet d'un phénomène d'avancement à la RG 2. La structure de (23) c. est illustrée par (26) a., celle de (23) d. par (26) b.:

(26) a. _____
 : : :
 I 3 P
 I : P
 ġġuwannə [3msg] nġə par!

b. _____
 : : :
 I 3 P
 I 2 P
 I : P
 ġġuwannə [3msg] lu pwar!

Par contre, l'analyse de (25), proposition avec un niveau initial inaccusatif, est illustrée par la table suivante:

(27) _____
 : : :
 2 3 P
 I 3 P
 I : P
 I kapiddə [3msg] nġə/*lu kadern

L'avancement d'une matrice abstraite de traits avec RG initial 3 à la RG 2 est donc possible à partir d'un niveau inergatif, impossible à partir d'un niveau inaccusatif.

Mais l'avancement 3 → 2 n'a lieu non plus dans les propositions au niveau initial transitif, qu'elles soient actives¹⁵

(28) a. ġġuwannə nġə/*lu skrivə na lettərə
 Jean lui/le écrit une lettre

b. _____
 : : :
 I 3 P 2
 I : P 2
 ġġuwannə [3msg] nġə skrivə na lettərə

¹⁵ Cf. aussi

- (i) a. *ġġuwannə skrivə franġiskə na lettərə
 Jean écrit François une lettre
 b. *kessa lettərə fo skrittə franġiskə da ġġuwann
 Cette lettre fut écrit François par Jean

où le 3 qui avance est un nominal lexicalement réalisé (franġiski).

ou bien passives

(29) a. kessa lettərə nġə/*lu fo skrittə da ġġuwann
 Cette lettre lui/le fut écrite par Jean

b. _____
 : : :
 2 3 : P I
 I 3 : P CHO
 I : : P CHO
 I : P CHO CHO
 kessa lettərə [3msg] nġə fo skrittə da ġġuwann

Encore, si un verbe à valence transitive non obligatoire entre dans un niveau initial inergatif, l'avancement 3 → 2 peut avoir lieu:

(30) a. lu so skritt
 (Je) le suis écrit
 ("Je lui ai écrit")

b. _____
 : : :
 I 3 : P
 I 2 : P
 I : : P
 I : P CHO
 [1sg] [3msg] lu so skritt

Finalement, les verbes à valence transitive obligatoire (c.-à-d., les verbes qui entrent obligatoirement dans un niveau initial transitif) sont incompatibles avec l'avancement en question:

- (31) a. ġġuwannə kəndə nu fwatt a franġisk
 Jean raconte un anecdote à François
 b. *ġġuwannə kənd a ffranġisk/nġə kənd
 Jean raconte à François/lui raconte
 c. ġġuwannə nġə kəndə nu fwatt
 Jean lui raconte un anecdote
 d. *ġġuwannə lu (= a ffranġisk) kənd
 Jean le (= à François) raconte

Les données présentées jusqu'ici permettent une généralisation, exprimée par la règle (32) (sur l'exclusion des 3 *multiattached* de la portée de la règle v. infra):

(32) *Avancement* 3 → 2 *en Altam.*

Soit *b* une proposition et soit *a* un 3 non *multiattached* de *b*. *a* peut avancer à la RG 2 si et seulement si *b* est initialement et finalement inergative.

(32) exclut que l'avancement puisse avoir lieu dans les propositions initialement inaccusatives (cf. (25)) et dans les propositions initialement

transitives (cf. (28) et (29)) et rend compte de l'inacceptabilité de (23) b., qui est finalement transitive, du fait que l'objet indirect qui avance serait le 2-final de la proposition, et de l'acceptabilité de (23) c., où le nominal qui avance est une matrice abstraite de traits sans RG finale.¹⁴

2.4. *Avancement 3* → 2 et *passif*. Revenons maintenant à nos exemples

- (2) b. *ġġuwanna jevə/vənə taləfunetə də: karabbənir*
Jean a/vient téléphoné par-les gendarmes
- (3) b. *ġġuwanna jevə/vənə skrittə kissə ləttərə də: karabbənir*
Jean a/vient écrit ces lettres par-les gendarmes

Si, dans ces propositions, les nominaux [ġġuwann] avancent par passivation, ils doivent être des 2 dans un niveau donné de ces structures (cf. Perlmutter et Postal 1983a, Perlmutter 1984).

Les propositions (2) b. et (3) b. auront alors les structures illustrées respectivement par les tables (33) et (34):

(33)

:	:	:	:
3	:	P	I
2	:	P	I
I	:	P	CHO

I	P	CHO	CHO
---	---	-----	-----

ġġuwanna jevə/vənə taləfunetə də: karabbənir

¹⁴ Au lieu de proposer que les exemples (23) c.-d. illustrent deux structures propositionnelles différentes, l'une avec, l'autre sans avancement, et que donc cet avancement est facultatif, on pourrait faire l'hypothèse qu'en altam. les structures initialement inergatives contenant une matrice de traits avec RG 3 ont obligatoirement l'avancement 3 → 2 et que la cliticisation peut manifester alternativement *toutes les RG d'objets possédées par la matrice abstraite dans ces propositions.* Dans cette optique, (23) c.-d. auraient la structure

(i)

:	:	:
I	3	P
I	2	P
I	:	P

ġġuwanna [3msg] ngə par/lu pwarl

Toutefois, à la lumière de la règle altam. sur l'accord du participe passé (v. infra), cette hypothèse n'expliquerait pas le contraste entre (ii) a. et (ii) b.

- (ii) a. *ġġuwanna ngə a kkwett/*kkətt*
Jean lui a cuit/cuite
("Jean lui (= à Marie) a préparé le repas")
- b. *ġġuwanna l a *kkwett/kkətt*
Jean l a cuit/cuite
("Jean lui (= à Marie) a préparé le repas")

(34)

:	:	:	:
3	:	P	2
2	:	P	CHO
I	:	P	CHO

I	P	CHO	CHO	CHO
---	---	-----	-----	-----

ġġuwanna jevə/vənə skrittə kissə ləttərə də: karabbənir

Or, l'avancement 3 → 2 de (33) respecte la règle (32) (les niveaux initial et final de cette proposition sont en effet inergatifs), mais l'avancement de (34) viole (32), puisque, si cette proposition est finalement inergative, son niveau initial contient deux nominaux distincts avec RG 1 et 2: il est, en d'autres termes, un niveau transitif (ce qui est prouvé par la possibilité d'un passif ordinaire à partir de ce niveau, comme on le voit dans (29) a.).

L'alternative est donc entre l'abandon de la règle (32) et l'adoption pour (3) b. d'une analyse différente, en particulier, d'une analyse excluant que dans cette structure un avancement 3 → 2 ait lieu. C'est cette deuxième possibilité que l'on va explorer, de manière à disjoindre le cas de (3) b. des phénomènes d'avancement 3 → 2 envisagés jusqu'ici et à conclure que le type syntaxique (3) b. n'est pas un passif.

Remarquons qu'un premier indice dans cette direction nous est donné par des considérations comparatives générales.

En effet, dans plusieurs langues on observe un passif dont le sujet final est un nominal avec RG initial d'objet indirect ou de Bénéficiaire qui avance à partir d'un niveau transitif, mais dans les mêmes langues on observe aussi habituellement des structures du type de (28) a. et du premier exemple de la n. 13; cf. les cas de l'anglais, du latin, de l'indonésien de Jakarta: ¹⁵

- (35) a. Tom wrote a letter to Mary
b. Marcus Marius civitatem donavit
c. Orang itu masak ikan untuk perempuan itu
Homme le cuire poisson pour femme la
("L'homme a cuit du poisson pour la femme")
- (36) a. Tom wrote her/Mary a letter (3 → 2)
b. Marcus Marius civitate donavit (3 → 2)
c. Orang itu me-masak-kan perempuan itu ikan
Homme le TRANS-cuire-BEN femme la poisson (3 → 2)
- (37) a. Mary was written a letter by Tom (3 → 2 → 1)
b. Marius civitate donatus est (a Marco) (3 → 2 → 1)
c. Perempuan itu di-masak-kan ikan oleh orang itu
Femme la PASS-cuire-BEN poisson par homme le (3 → 2 → 1)

¹⁵ Cf. Frantz (1981: 9 svv.) (anglais); Ambrosini (1979: 18 sv.) (latin); Chung (1983) (indonésien). Pour des structures parallèles de l'arabe standard cf. Sallh (1985). La littérature relationnelle sur l'avancement 3 → 2 est d'ailleurs très riche: cf. Dubinsky et Rosen (1987).

Si le type structural altam. (3) b. était un passif, ce dialecte serait alors du point de vue comparatif une remarquable exception, vu l'inacceptabilité de (28) a. et du premier exemple de la n. 13.

Dans les pages qui suivent, l'examen de l'accord du participe passé en altam. nous permettra de résoudre le problème et nous offrira l'argument pour montrer que (3) b. n'est pas un passif.

3.1. *Morphologie de l'accord du participe passé.* Pour analyser la phénoménologie syntaxique de l'accord du participe passé (désormais pp) en altam., il est nécessaire de préciser d'abord les conditions morphologiques dans lesquelles cet accord se manifeste.

En altam., comme par ailleurs dans tous les parlers apparentés, un changement phonologique a diachroniquement réduit à /ə/ toutes les voyelles finales. Ainsi la flexion nominale ne peut plus distinguer genre et nombre à l'aide de désinences vocales.

Or, comme les voyelles finales hautes (lat. -ī, -Ū), avant de disparaître, ont produit un effet d'assimilation sur les voyelles toniques E Ę Q Q, la métaphonie permet l'expression du genre pour tous les thèmes nominaux et adjectivaux ayant l'une de ces voyelles en position tonique: cf. /bbwena/ "bon, -s" vs. /bbona/ "bonne, -s". Ce système (*flexion interne* ou *métaphonique*) caractérise plusieurs dialectes italiens méridionaux.¹⁶

Parmi les pp, seuls ceux qui dérivent de formes fortes sont susceptibles de flexion interne: /mwertə/ "mort, -s" vs. /m'ortə/ "morte, -s", /a'pirtə/ "ouvert, -s" vs. /a'pirtə/ "ouverte, -s", /sseltə/ "fondu, -s, dénoué, -s" vs. /ssolta/ "fondue, -s, dénouée, -s", /kwertə/ "cuit, -s" vs. /kotta/ "cuite, -s", /rvtə/ "brisé, -s" vs. /rattə/ "brisée, -s" etc. (cf. Loporcaro 1988a: §§ 227 et 231 n. 20).

A remarquer, en outre, que la classe des pp forts s'est beaucoup réduite dans tous les dialectes de l'Italie du Sud du fait de l'extension de la désinence faible /-utə/.

Par conséquent, l'accord du pp ne se manifeste que dans très peu de cas, puisque la voyelle thématique des pp faibles des trois classes n'est pas susceptible de métaphonie et reste donc invariable: /man'getə/ "mangé, -s = mangée, -s", /fə'nutə/ "fini, -s = finie, -s", /wa'irtə/ "guéri, -s = guérie, -s".

3.2. *Règle d'accord du pp.* Si ces conditions morphologiques restreignent sévèrement la possibilité d'observer l'accord du pp, les cas

¹⁶ Dans la flexion adjectivale, cette description sommaire ne concerne que les adjectifs dérivés de la première classe latine (cf. Loporcaro 1988a: § 203, qui traite aussi du rôle qu'a dans cette flexion le trait [+/- personnel]; sur la flexion adjectivale des dialectes italiens cf. Rohlfis 1966-69: §§ 396 svv.). C'est ce cas qui nous intéresse ici, du fait que les participes passés suivent ce paradigme.

dans lesquels cet accord se manifeste révèlent une importante régularité syntaxique.

En effet, dans les cas où l'accord est morphologiquement possible et donc évident, les pp altam. s'accordent obligatoirement avec le ou les nominaux qui couvrent la RG d'objet direct dans un niveau quelconque de la structure propositionnelle.

Les données pertinentes sont les suivantes:

(38) a. kjer e rros ɔnɔ m'ort/sɔ mm'ort
Claire et Rose ont mortes/sont mortes
(*ɔnɔ mvert/*sɔ mmwert)
(ont mort/sont mort)

b. la šummwend e mm'ort/*mmwert
La jument est morte/mort

c.

:	:	:
2	:	P
I	:	P

I P CHO
la šummwend e mm'ort

d. I amələ s e rrott/*rvt
L'amphore s'est brisée/brisée

e.

:	:	:
2	:	P
2, I	:	P
I	:	P

I P CHO
I amələ s e rrott

Les propositions de (38) ont des structures au niveau initial inaccusatif (avec avancement simple, (38) a.-b., ou bien *retroherent*, (38) d.): leurs pp sont accordés avec les nominaux 2-initiaux ([kjer e rros], [la šummwend], [I amələ]).

Le nominal initialement *multiattaché* (i.e., avec RG 1 et 2 dans le même niveau) des propositions réfléchies contrôle l'accord:

(39) a. kjərə s e ssolt/*sselt
Claire s'est détachée/détaché

b.

:	:	:
1, 2	:	P
I	:	P

I P CHO
kjərə s e ssolt

Dans les propositions initialement transitives, l'accord se fait avec le nominal 2-initial, indépendamment du fait qu'il avance à la RG 1 par passivation

(40) a. la çəppə fo strənd/*strnd da ɣɣuwann
La ceinture fut rétrécie/rétréci par Jean

b.

:	:	:	:
2	:	P	I
I	:	P	CHO
I	P	CHO	CHO

la çəppə fo strəndə da ɣɣuwann

qu'il soit un 2-final lexicalement réalisé et postposé au verbe ((41) a.) ou qu'il soit une matrice abstraite de traits manifestée par un clitique ((41) c.):

(41) a. ɣɣuwann a ssəltə/*ssəltə la ʃummwend
Jean a détachée/détaché la jument

b.

:	:	:	:
I	:	P	2
I	P	CHO	2

ɣɣuwann a ssəltə la ʃummwend

c. ɣɣuwannə l a ssəlt/*ssəlt
Jean l'a détachée/détaché

d.

:	:	:	:
I	2	:	P
I	:	:	P
I	:	P	CHO

ɣɣuwannə [ʃfsg] l a ssəlt

(41) nous permet d'exclure que la notion de 1-final joue un rôle dans la détermination de la règle d'accord, (41) a., de surcroît, montre que l'intransitivité finale du secteur-P du PP n'est pas une condition dirimante à cet égard.

Les données présentées jusqu'ici mettent en corrélation l'accord du PP avec la notion de 2-initial de la proposition. Mais la syntaxe altam. nous donne la façon de démontrer que cette notion est trop étroite et que la règle d'accord peut ne faire référence qu'à la simple notion de 2, sans égard au niveau dans lequel le contrôleur de l'accord couvre la RG d'objet direct.

D'abord, dans les structures initialement inergatives où un 3-initial

avance à la RG 2 (sous les conditions établies dans les §§ 2.3. et 2.4.), le PP s'accorde avec le nominal qui avance, qui n'est pas, de toute évidence, un 2-initial:

(42) a. ɣɣuwannə l a kkətt/*kkwett
Jean l'a cuit/cuite
("Jean lui (= à Marie) a préparé le repas")

b.

:	:	:	:
I	3	:	P
I	2	:	P
I	:	:	P
I	:	P	CHO

ɣɣuwannə [ʃfsg] l a kkətt

Deuxièmement, tout comme l'italien et le français (*Ugo si è concesso/a una pausa*, *La veuve s'est écrit des fausses lettres anonymes*), l'altam. possède des structures où un nominal couvre les RG initiales de sujet et d'objet indirect et qui ont un prédicat avec une morphosyntaxe de réfléchi; La Fauci (1986) a proposé une règle, qui a jusqu'ici trouvé des confirmations en italien et en français, selon laquelle le nominal *multiattaché* 1-3 avance et couvre les RG 1 et 2 dans le niveau successif à celui où le *multiattachement* 1-3 a lieu, indépendamment de la présence d'un 2, qui, s'il est présent, prend la RG CHO, du fait de cet avancement. Les structures altam. avec *multiattachement* 1-3 tombent sous la portée de cette règle générale:

(43) a. mari s e kkətt/*kkwett
Marie s'est cuit/cuite
("Marie s'est préparé le repas")

b.

:	:	:	:
I,3	:	P	:
I,2	:	P	:
I	:	P	:
I	P	CHO	:

mari s e kkətt

c. ɣɣuwannə s e kkətt/kkətt l skarçəffələ
Jean s'est cuit/cuits les artichauts

d.

:	:	:	:
I,3	:	P	2
I,2	:	P	CHO
I	:	P	CHO

I P CHO CHO
ɣɣuwannə s e kkətt/kətt l skarçəffələ

En effet, il est facile de démontrer que (43) a. et (43) c. doivent contenir un nominal avec RG 1 et 2 (cf. le deuxième niveau de (43) b. et (43) d.), à la lumière de la règle (18) sur l'auxiliaire du passé composé et de l'inacceptabilité de *[mari s a kkøtt] et de *[gguwannə s a kkøtt/kkøtt i skarčøffələ] (dans ces structures, HABERE, selon le schéma (17) b., ne peut pas se trouver à la troisième personne singulier du passé composé, tout comme dans le cas des propositions initialement inaccusatives et des autres propositions réfléchies: cf. § 2.1.1.).

Or, par rapport à l'accord du PP, si (43) a.-b. ne fait que confirmer l'observation faite sur la base de (42) a.-b. (le PP s'accorde avec un objet direct qui n'est pas initial), (43) c.-d. est de la plus grande importance: elle nous montre que, dans le cas d'une proposition contenant deux nominaux avec RG 2 (l'un initial, l'autre par suite d'un avancement), le PP peut s'accorder alternativement avec tous les deux.

Cela dit, pour établir la règle altam. de l'accord du PP il ne nous manque qu'une évidence négative, c.-à-d. la preuve que le PP est obligatoirement invariable dans les structures qui ne contiennent dans aucun niveau un nominal avec RG 2:

(44) a. mari a kkøtt/*kkøtt

Marie a cuit/cuite

("Marie a préparé le repas")

b.

: : :

I : P

I P CHO
mari a kkøtt

Sur la base de ces données on peut donc formuler la règle suivante:

(45) Règle de l'accord du PP en altam.

Soit *b* une proposition; soit *p* un PP de *b*, et soit *a* un nominal de *b*. *p* s'accorde en genre et en nombre avec *a* si et seulement si *a* est un 2.

Dans le cadre comparatif de la phénoménologie de l'accord du PP dans les langues romanes, l'altam. représente donc le cas le plus simple du point de vue paramétrique: un nominal contrôle l'accord du PP à la seule condition d'être un objet direct dans la proposition, ce qui est en contraste, par exemple, avec le système de l'accord en italien (où la nature d'objet direct ne suffit pas à sanctionner l'existence d'un contrôleur de l'accord, vu que cet accord est subordonné aussi à l'intransitivité finale du secteur-P du PP) ou bien du français, où trois conditions doivent être remplies: que le 2 soit l'objet direct initialisé par le PP à accorder; que le secteur-P du PP soit finalement intransitif; que, si le contrôleur a une RG finale, cette RG soit

une RG-terme nucléaire (cf. La Fauci 1986 pour une discussion détaillée).¹⁷

Mais l'intérêt le plus important de la règle (45) pour la présente discussion est qu'elle fournit un moyen pour tester, dans le cas d'une proposition contenant un PP susceptible d'accord, la présence d'un objet direct; en d'autres termes, elle permet de savoir si un nominal couvre ou bien ne couvre pas la RG 2 dans un niveau quelconque d'une structure propositionnelle.

4. Avancement 3 → 1.

On possède maintenant les éléments nécessaires pour résoudre le problème posé par le contraste, exposé en 2.4., entre la règle (32) (Avancement 3 → 2) et l'analyse qui voit dans les structures du type de (3) b. des véritables passifs (i.e. des propositions qui présentent un avancement 2 → 1 et un 1-initial finalement chômeur du fait de cet avancement).

Les exemples cruciaux sont les suivants:

(46) a. mari fo/avi sselte/*ssølte lu nuyt da pøppin
Marie fut/eut dénoué/dénouée le nœud par P.

b. gguwannə fo/avi røtt/*rytt i jamm
Jean fut/eut cassées/cassé les jambes

Si dans (46) les nominaux sujets finaux [mari] et [gguwannə] avaient couvert la RG 2, d'après la règle (45) ils devraient pouvoir contrôler l'accord des PP. La présence d'un autre contrôleur ne saurait être invoquée comme empêchement: la proposition (43) c. démontre que en altam. deux nominaux distincts (l'un en tant que 2-initial, l'autre en tant que 2-avancé) peuvent contrôler alternativement l'accord du PP de la même proposition.

D'autre part, on a déjà remarqué que l'analyse passive de la proposition

(47) mari fo køtt/*køtt da gguwann

Marie fut cuit/cuit par Jean

("A Marie, Jean prépara le repas")

est compatible avec la règle (32). Il n'est pas étonnant, alors, de constater que le sujet final de cette proposition contrôle l'accord: cette propriété lui vient du fait qu'il est, conformément à l'analyse proposée, un objet direct.

La conclusion est donc que dans (46) (et dans (3) b.) le 3 avance directement à la RG 1, selon l'analyse illustrée par la table qui suit:¹⁸

¹⁷ Sur les conséquences typologiques du codage que les systèmes d'accord du participe des langues romanes offrent à la structure propositionnelle, cf. La Fauci (1986) et La Fauci (1988).

¹⁸ Le fait que les exemples (46) et (3) b., quoique finalement transitifs (comme le montre (48) a.), ne puissent être passives constitue une évidence en faveur de la

(i) 1-Anchoring Law (Rosen 1987: 36)

Every 1-arc must either start in a P-initial stratum or end in a P-final stratum.

En effet, à partir du niveau final de (48) a. l'avancement du 2 à la RG 1 provoquerait illégalement le chômage du 3 qui a déjà avancé à 1 dans le deuxième niveau du premier secteur-P.

(48) a.

:	:	:	:
3	:	P	2
I	:	P	2
I	P	CHO	2
mari fo/avi sselto lu nuyt da peppin			

et que ce type structural diffère sensiblement du type illustré par (2) b. et (47), étant donné que celui-ci trouve son analyse dans la table (48) b.:

(48) b.

:	:	:	:
3	:	P	I
2	:	P	I
I	:	P	CHO
I	P	CHO	CHO
mari fo/avi kotte da gguwann			

5. Perspectives romanes.

Jusqu'ici on a examiné quelques particularités de la syntaxe altam. dans une optique interne. Mais leur analyse peut être enrichie et précisée sur le plan comparatif.

Dans la perspective d'une hypothèse générale sur le développement diachronique des formes verbales périphrastiques romanes, la suite de ce travail sera consacrée aux problèmes suivants: la naissance d'un passif dont le sujet final est un objet indirect initial (le type (2) b.); la naissance d'une structure avec avancement 3 → 1 (le type (3) b.); l'emploi d'HABERE en tant qu'auxiliaire du passif.

Il s'agit, comme on l'a déjà remarqué, de phénomènes singuliers dans le domaine linguistique roman et la question se pose de déterminer les voies de leur développement.

5.1. *Typologie des P-Union et diachronie des périphrases verbales romanes.* Dans la syntaxe italienne, il y a un type propositionnel qui peut être utilement comparé au type altam. de (3) b. Il s'agit de la structure illustrée par les exemples qui suivent:

- (49) a. Meo ebbe uccisa la madre in quell' attentato
M. eut tuée la mère dans cet attentat
b. Meo vi ebbe uccisa la madre
M. y eut tuée la mère

Comme le montre la position du clitique dans (49) b., il s'agit de propositions-Union (on négligera ici les différences entre (49) a. et la proposition *Meo ebbe la madre uccisa in quell' attentato*, sur lesquelles on consultera Ambrosini 1982: 58 svv.).

Cette structure, bien représentée dans les dialectes de l'Italie méridionale (cf. *Nun aju avutu regalatu mancu nu sordu* (calabr.) "Non mi è stato regalato nemmeno un soldo": Rohlfs 1966-69: § 737 n. 3), a été parfois considérée par la littérature comme un passif (Ambrosini 1982: 58; La Fauci 1984b: 124 n. 53) et, à certains égards, son antécédent peut être utilement comparé, d'un point de vue structural, avec les constructions latines qui prévalent aux périphrases perfectives actives:

(50) quod [meridianae nationes] habent exsuctas ab sole animorum virtutes (Vitr. 6, 1, 10)

En ce qui concerne les périphrases perfectives actives, la littérature a proposé l'idée d'une réanalyse structurale, qui a jeté les bases d'une "grammaticalisation" des séquences HABERE + PP.

Il est possible, à l'aide du cadre théorique relationnel, de suivre et de graduer les passages de ce développement et de saisir ses différenciations par une caractérisation formelle.

En effet, la réanalyse en question concerne des propositions-Union: c.-à-d. des propositions où HABERE est un P-Union (cf. La Fauci 1988: 46 sv.).

Or, les P-Union ont un caractère syntaxique commun: ils interviennent dans un niveau non initial d'une proposition qui contient déjà un élément couvrant la RG P. Mais, cela dit, les P-Union reconnus à l'heure actuelle sont de trois types différents: 1) ceux qui, en héritant les nominaux présents dans le niveau final du secteur-P précédent, initialisent néanmoins un nominal nouveau dans la RG de sujet; 2) ceux qui héritent la configuration finale du secteur-P précédent et réinitialisent dans la RG de sujet un nominal hérité (qui peut bien être déjà le sujet P-final du secteur-P précédent: v. infra); 3) ceux qui héritent la situation relationnelle du niveau final du secteur-P précédent et qui ne peuvent ni initialiser des nominaux *ex novo*, ni réinitialiser des nominaux hérités.

Les trois types sont synchroniquement illustrés par les propositions-Union italiennes qui suivent:

(51) a. Ugo fa sorridere Lea
U. fait sourire L.

b.

:	:	:	:
:	:	P	I

I	P	CHO	2
Ugo fa sorridere Lea			

(52) a. Pio/*L'aereo ci vuole andare¹⁹

P./L'avion y veut aller
("P./L'avion veut y aller")

b.

:	:	:	:
2	Obl	:	P
I	:	:	P
I	:	P	CHO

Pio [Loc] ci vuole andare

(53) a. Ivo ha sculacciato Meo
I. a fessé M.

b.

:	:	:	:
I	:	P	2
I	:	P	2

I P CHO 2
Ivo ha sculacciato Meo

c. Zoe è stata rimproverata dal maestro
Z. a été réprimandée par-le maître

d.

:	:	:	:
2	:	P	I
I	:	P	CHO
I	:	P	CHO
I	:	P	CHO

Zoe è stata rimproverata dal maestro

Dans (51) le P-Union *fare* causatif initialise en tant que nouveau sujet un nominal non hérité (le fait que le sujet de la proposition interne, *Lea*, passe à la RG 2 dans le niveau-Union est l'effet d'une règle générale concernant les structures causatives: cf. Aissen et Perlmutter 1983, Rosen 1983, Gibson et Raposo 1986, Davies et Rosen 1988).

Dans (52) le P-Union *volere* réinitialise dans la RG 1 le sujet de la proposition interne, comme le démontre l'acceptabilité de **L'aereo ci vuole andare* (par rapport à l'acceptabilité de *L'aereo ci va*) due aux contraintes que *volere* impose à son sujet.

Quant à (53) a. et (53) c., les P-Union *avere* et *essere* auxiliaires perfectifs et *essere* auxiliaire du passif héritent simplement les configurations relationnelles des niveaux finaux des secteurs-P précédents (cf. Rosen 1987).

¹⁹ La position du clitique locatif *ci* atteste que cette proposition est une Union: en effet, le modal italien *volere* a aussi une construction *Equi*, que l'on ne discute pas ici (cf. Rosen 1987).

Or, notre hypothèse (cf. La Fauci 1988) est que le procès diachronique de "grammaticalisation" des formes HABERE + PP, i.e. le procès qui a compacté les formes verbales périphrastiques des langues romanes, est formellement caractérisable comme un effet du passage de HABERE de la nature de P-Union capable d'initialiser et de réinitialiser à la nature de P-Union qui hérite la configuration relationnelle du niveau final du secteur-P précédent, un P-Union "whose P-initial stratum contains an I-arc that starts in some previous stratum" (Rosen 1987: 14).

A l'heure actuelle, ce procès ne s'est pas complété pour toutes les constructions HABERE + PP existant dans les différentes variétés romanes: il ne s'est pas complété, par exemple, dans le type propositionnel italien de l'exemple (49) (ce que l'on verra dans le § 5.1.1.).

L'hypothèse en question reprend et tend syntaxiquement formelles, grâce au cadre théorique relationnel, des remarques déjà faites par la littérature à propos des périphrases perfectives romanes (cf. Thielmann 1985 et Salvi 1982, Vincent 1982, Ramat 1984, Pinkster 1987).

Par exemple, Vincent (1982), au sujet de la proposition latine

(54) In ea provincia pecunias magnas collocatas habent (Cic., *Leg. Manil.* 18 = (27) de Vincent 1982)

écrit:

"The LOC-subject of *habere* is of course expressed in the inflection, but the AG-subject of *collocare* is nowhere expressed. This omission of the AG is another consequence of the use of the NEUT-subject participial form, and it allows two possible interpretations to the sentence in (27) according to whether the investors of the money were the same people as the current possessors or not. Whichever of these readings we assign is a matter of pragmatics relating to our knowledge of the context of use rather than strict semantics" (Vincent 1982: 83).

Et, sur la base de son analyse critique des exemples qui préluident aux périphrases romanes recueillis dans le TLL (s.v. *habere*), Pinkster (1987: 201) note:

"It appears that in the majority of the examples assembled by Bulhart the Subject of *habere* is the same as the implied Agent of the PPP (...). This need not be so, however (...). It will be clear that only in the case of identity of Subject and Agent there may be reason to assume that the expression is a periphrastic perfect form."

La proposition (54) aura donc la structure illustrée par la table suivante:

(55)

:	:	:	:
:	Obl	2	I P
:	Obl	I	(CHO) P
I	Obl	2	(CHO) CHO P

[3p] in ea prov. pecunias magnas 0 collocatas habent

